



## Damien Régnier

### Avocat associé

T + 33 (0)1 44 43 53 44

E [damien.regnier@cabinet-arenaire.com](mailto:damien.regnier@cabinet-arenaire.com)

**Prestation de serment en 1993**

## Domaines d'intervention

- Propriété intellectuelle
- Brevets, marques, dessins et modèles
- Droits d'auteur
- Concurrence déloyale et parasitisme
- Lutte anti-contrefaçon

---

Damien Régnier est avocat depuis 1993 et associé au sein d'Arénaire Avocats AARPI depuis 2026.

Il intervient tant en conseil qu'en contentieux dans tous les domaines de la propriété intellectuelle.

## Expérience

Damien Régnier a commencé sa carrière dans le domaine de la propriété intellectuelle en 1990 en qualité de juriste à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Après avoir passé son CAPA, il a rejoint en 1993 Philippe Combeau, haute figure du Barreau français en la matière, dont il a été le collaborateur durant 15 années, défendant et conseillant à cette occasion les plus grandes entreprises françaises, en particulier dans les secteurs de l'automobile, du luxe, de la pharmacie ou de l'alimentation.

Damien a pris ensuite sa succession en fondant son propre Cabinet, exerçant ainsi à titre d'indépendant durant plus de 15 autres années.

Désireux de retravailler en équipe et de transmettre son expérience au sein d'une nouvelle structure enthousiaste et dynamique, il a donc rejoint le Cabinet Arénaire au début de l'année 2026.

## Formation

- Prestation de serment au Barreau de Paris en 1993
- Titulaire du CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat)
- Maîtrise en droit privé, mention Carrières Judiciaires Université Paris II (1989)

## Associations

Membre de l'A.P.R.A.M. (Association Professionnelle des Praticiens des Marques et Dessins et Modèles)

Membre de l'A.A.P.I (Association des Avocats de Propriété Industrielle)